

COSL-Olympiadag

29. Basketballfest

29. Dëschttennisfest

Grousse Butzendag an
der Coque

Projet « Basket an der
Schoul »

Réunion de la CTS du
2.12.2014

Réunion du CC du
10.12.2014



LASEP

Ecole fondamentale

BIO 5

2014 - 2015

paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins



L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél.: 48 55 70
Gsm: 691 48 54 47
ou 691 48 55 70

Fax: 48 54 47
Email: info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif 2014 - 2015

Jeudi 12.2. Basketballfest à Mondercange

Congé de Carnaval



Calendrier nouveau concept 2^e semestre

Mardi 3.3. Dëschttennisfest à Mersch

Mardi 10.3. Butzen an der Coque

Mardi 24.3. **Promotion régionale Balle**

C1+C2*

Jeudi 26.3. **Promotion régionale Balle**

C1- C4*

Mardi 31.3. **Promotion régionale Balle**

C1+C2*

Jeudi 2.4. **Promotion régionale Balle**

C3+C4*

Vacances de Pâques

3^e trimestre

Jeudi 23.4. Schwammspiller cycles 1-4

Mardi 28.4. Schwammspiller cycles 1-4

Jeudi 30.4. Schwammspiller cycles 1-4

Mardi 19.5. **Promotion régionale motricité «Fit mam Sporty» C1+C2***

Jeudi 21.5. **Promotion régionale motricité «Fit mam Sporty» C1+C2***

Congé de la Pentecôte

Jeudi 4.6. Zumba an der Coque C1-C4 (Zumba + ateliers divers)

Mardi 16.6. **Promotion régionale motricité «move your body» C3+C4***

Jeudi 18.6. **Promotion régionale motricité «move your body» C3+C4***

Journée des Dirigeants

*** nouveautés définies sur base du nouveau concept de la LASEP. Les détails suivront en temps utile.**



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



Olympiadag vum COSL Freideg, de 26. Juni 2015



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



Suite au grand succès de la Journée Olympique de l'année 2014 au Stade Boy Konen, le COSL en collaboration avec la LASEP invite les classes du **cycle 4.1** au Rallye Olympique qui aura lieu au

Stade Boy Konen à Cessange

le vendredi, **26 juin** 2015 de **10 à 16** heures.

Le programme de la journée:

- 9.30** accueil des classes
- 10.00** début du premier atelier sportif
- 12.00 - 14.00** déjeuner
- 16.00** fin de la manifestation et retour des classes

Les enfants sont encadrés pendant toute la journée. Veuillez prévoir deux personnes accompagnatrices par classe.

Le nombre des classes est limité à 18!
(maximum des enfants à encadrer: 300)

Intéressé? **Veuillez vous inscrire avant le 11 février 2015** à l'adresse email suivante

nfelten@cosl.lu
(Nathalie Felten)

Pour toute question supplémentaire
gsm 691 48 55 70
(Nicole Kuhn - Di Centa - LASEP)



29^e Fête de Basketball pour filles et garçons le jeudi, 12 février 2015 à Mondercange (en collaboration avec la FLBB)

1. DATE et LIEU : le 12 février de 14.30 à 17.00 hrs à Mondercange avec deux tournois différents pour filles et garçons.

2. Un SECRETARIAT sera ouvert à partir de 13.50 heures pour: recevoir la composition des équipes; procéder au contrôle des inscriptions; assurer le déroulement des rencontres à jouer simultanément sur plusieurs terrains.

Pour pouvoir respecter l'horaire établi par le directeur sportif, toutes les équipes doivent être présentes à l'appel. Un coup d'envoi unique sera donné pour les matches à disputer simultanément sur trois terrains.

3. EQUIPES

Chaque équipe pourra se composer de 10 joueurs scolaires/minimes avec 1 joueur minime au maximum sur le terrain. Les équipes mixtes participeront au tournoi pour garçons.

Attention: tous les participants doivent être licenciés LASEP, et faire partie de l'enseignement fondamental : **Scolaires: 31 août 2004 - 1er sept.2002**
Minimes : à partir du 31 août 2002

4. DUREE DES RENCONTRES

Le temps de jeu dépend du programme en fonction du nombre d'équipes inscrites. Des temps-morts ne sont pas prévus. Un changement de joueur est possible à chaque arrêt de jeu.

4

Attention! Les joueurs/joueuses doivent impérativement être licencié(e)s LASEP à la date d'inscription du 5.2.2015

5. REGLES DE JEU

On joue suivant les règles de la FLBB avec les exceptions stipulées ci-après: il n'y a pas de feuille de match et les fautes personnelles ne sont pas comptabilisées, l'arbitre peut expulser, après avertissement, un joueur pour comportement antisportif, la ligne des coups francs est avancée, il n'y a pas de retour en zone et le chrono n'est pas arrêté.

6. ARBITRAGE

Les rencontres seront dirigées par des arbitres de la fédération.

7. CLASSEMENT

Le classement dans les éliminatoires se fait par l'addition des points obtenus comme suit: match gagné: 2 pts, match nul: 1 pt, match perdu: 0 pt.

En cas d'égalité de points entre deux ou trois équipes, on tiendra compte du résultat obtenu lors de la rencontre opposant les équipes concernées. ("direkte Vergleich").

En cas de nouvelle égalité, 5 joueurs de chaque équipe lancent chacun 1 coup franc.

En cas d'égalité pendant les finales, on joue une prolongation de 2 minutes.

En cas de nouvelle égalité après cette prolongation, la rencontre est continuée et l'équipe qui marque le premier panier est déclarée vainqueur; la rencontre est arrêtée aussitôt.

8. L'équipe qui ne répondra pas au présent règlement pourra participer à la fête, mais hors concours. Elle sera classée dernière de la poule concernée.

9. Tout cas non prévu par ce règlement sera tranché par le jury qui a la charge de surveiller le bon déroulement de la fête. La participation à la fête implique l'acceptation des règlements LASEP.

29. Basketfest vun der LASEP fir Meedercher
an 29. Basketfest vun der LASEP fir Jongen
(en collaboration avec la FLBB)

Donneschdes, den 12. Februar 2015 zu Monnerech

Inscription

Toute licenciée ne pourra participer qu'à une fête BB, soit fête pour filles ou fête pour garçons en équipe mixte.

Sur le terrain, il ne peut évoluer qu'un seul minime dans l'équipe scolaire.

Les inscriptions sont à renvoyer pour le
5 février 2015 au plus tard à
l'adresse email pierre.boever@education.lu
en indiquant:

- ***le nom de l'Association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse électronique***
- ***le nombre d'équipes de filles et de garçons***





29. Dëschtennisfest vun der LASEP

(en collaboration avec la FLTT)



**le mardi, 3 mars 2015 à Mersch-Krounebiérg
début : 14h15 précises**

Règlement du tournoi de Tennis de Table

Il s'agit d'un tournoi individuel joué en 4 catégories (joueurs licenciés FLTT ou initiés au tennis de table)

- * Catégorie 1: scolaires/minimes - garçons
- * Catégorie 2: scolaires/minimes - filles
- * Catégorie 3: débutants - garçons
- * Catégorie 4: débutants - filles

1) Secrétariat

Un secrétariat sera ouvert à partir de 13.45 heures pour procéder au contrôle des licences de la LASEP.

2) Durée du tournoi: 14h15 précises - 17.00h.

Le tournoi commencera même si toutes les AS ne seront pas encore présentes.

3) Déroulement du tournoi

Pour la suite des rencontres, on considère l'arrivée des participants et on évitera si possible les rencontres entre joueurs de la même AS au premier tour.

Les participants de chaque catégorie seront positionnés en file indienne. Les 2 premiers de la file joueront le premier match à la table 1, les 2 suivants le deuxième match à la table 2 et ainsi de suite.

Quand toutes les tables seront occupées les autres joueurs attendront (toujours en file) leur tour. Dès qu'une table sera libre, elle sera occupée par les 2 premiers joueurs de la file d'attente. L'arbitre du match qui vient de se terminer occupera la dernière place de la file suivi par le gagnant de la même table. Le perdant arbitrera la rencontre suivante sur la table sur laquelle il vient de perdre.

Un match se joue en 2 sets (pas de "belle") et pour chaque set sera attribué 1 point. Le ou les points seront marqués par un responsable du tournoi sur la fiche personnelle de chaque participant.

Chaque participant est responsable pour sa fiche du début à la fin du tournoi. Le ou les participants ayant le plus de points sera ou seront les vainqueurs de la catégorie correspondante.

4) Les règles de jeu de la FLTT seront appliquées.



5) Arbitrage:

Juge-arbitre du tournoi: Monsieur René Senninger, arbitre international officiel FLTT.

Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le jury qui a la charge de surveiller le bon déroulement de la fête. En font partie: le président de la Commission technique et sportive, le directeur sportif responsable et le juge arbitre du tournoi. Les décisions sont prises à la majorité des voix et sont irrévocables.

La participation au tournoi implique l'acceptation du règlement de la fête.

Inscriptions

Catégories 1-4:

- Chaque AS peut participer avec autant de joueurs/joueuses qu'elle désire.
- Sur la fiche d'inscription doivent figurer les noms des joueurs et joueuses, leur date de naissance, le numéro de la licence collective et la catégorie correspondante.
- Le nombre des participants aux catégories 1 à 4 sera limité à 140 (24 tables). Il faut cependant veiller à ce que les participants disposent de connaissances de base du jeu:
 - * service correct
 - * changement de service après 2 points.
 - * attribution correcte des points lors de l'arbitrage

Les inscriptions sont à renvoyer pour le 26 février 2015 au plus tard à l'adresse email astrid.gros@education.lu en indiquant:

- ***le nom de l'Association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse électronique***
- ***les noms et prénoms des joueurs et joueuses, leur sexe, leur date de naissance et le numéro de la licence collective.***

Grousse Butzendag vun der LASEP an der Coque, Dënschdeg, den 10. März 2015

1. De grousse BUTZENDAG vun der LASEP ass fir d'Kanner aus de **Cyclen 1 an 2** (fréier Spillschoul, 1. an 2. Schouljoer)
2. De grousse BUTZENDAG vun der LASEP soll FREED machen, ons Butzen sollen d'Aventure Sport' erliewen an der grousser Arena mat ville Kanner, **mais nèt méi ewéi 450.**
3. Pro Atelier trieden ongeféier **20 Kanner** pro Grupp un mat hirem Responsablen.
4. An der Hal ginn gläichzäitech **6 Ateliers** ugebueden an déi 24 Gruppen trieden mateneen un. **All 8-10 Minuten ass e Wiessel.**
5. De Nomëtteg dauert **vu 14.15 – 15.30 oder vu 15.45 – 17.00** Auer mat dem Aus- an Undinn, déi effektiv Spillzäit ass nèt méi ewéi **60 Minuten.**
6. Laf no dene 6 Ateliere:
 1. **Départ Cycle 1**
 2. **Départ Cycle 2**

Le transport-BUS est à organiser par vos soins,
si possible avec une AS voisine

nombre limité à 450 participants par séance

Inscription

***Les inscriptions sont à renvoyer pour le
20 février 2015 au plus tard à l'adresse email
lea.stein@education.lu en indiquant:***

- ***le nom de l'Association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse électronique***
- ***le nombre d'enfants et l'heure préférée
(de 14.15 à 15.30 ou de 15.45 à 17.00)***

Loosst Iech dat hei net laanscht d'Nues goen!

Unterstützt von FIBA Europe und in Zusammenarbeit mit der LASEP startet die FLBB das Projekt

„BASKET AN DER SCHOUL“

Während drei Wochen trainieren unsere Nationaltrainer und Vereinstrainer gemeinsam mit den Sportlehrern Basketball.

Interesse ?

Setzen Sie sich mit der FLBB in Verbindung und senden Sie diese Seite ausgefüllt an:

Tessy Hetting
management@flbb.lu

Tel.: +352 481876
Fax: +352 482114

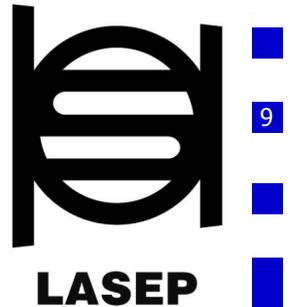
Wir interessieren uns für dieses Projekt

Schule: _____

Ansprechpartner: _____

E-Mail: _____

Telefon: _____



Rapport de la réunion de la CTS de la LASEP du mardi, 2 décembre 2014 à Strassen

Et waren do: Boever Pierre, Gierenz Steve, Grethen Michèle, Marteling Maryse, Schaack Roland, Senninger René, Serrig Jhang, Sinner Jean-Paul, Stein Léa, Treis Guy,

Entschëllegt: Jung Alain, Krier Benoît, Diederich Laurence, Senninger Astrid, Wesquet Stéphanie

An och: Heinen Simone (présidente), Jander Tom (secrétariat général), Kuhn Nicole (secrétariat général), Kimmel Steve (comité central), Stoos Carole (comité central)

0. D'Presidentin Simone Heinen stellt eis de Standpunkt vum Comité Central vir wat eis **Sportsaktivitéiten an der Zukunft** ugeet: Sport a Spill fir all eis Kanner. D'Ziel soll et och sinn fir nach méi Kanner op eis Fester a Promo'en ze kréien an déi finanziell Mëttel sou gerecht wéi nëmmen méiglech op eis AS a Kanner ze verdeelen. E Groupe de travail CC-CTS soll sech ëm d'Ausschaffen vun engem Konzept këmmen. Eng éischt Versammlung ass fir den 17.12. geplangt.

1. De **Rapport** vun der leschter Versammlung den 21.10.2014 gëtt ugeholl.
2. De **Sekretariat** ënnersträicht d'Wierder vun eiser Presidentin a seet dat neit Konzept géif sech aus finanziellen, ideologeschen a sozialen Grënn opdrängen.
3. D'Michèle zielt eis vum **Cross National** (23.10.) zu Ettelbréck, eng flott Manifestatioun, wou leider Schwierigkeeten beim Opstellen vum Klassement virkoumen. Mäer stellen fest dat mäer nees onbedéngt e Parc fermé no der Arrivée brauchen wou keen kann doduerchlafen a mäer d'Kanner kënnen anstänneg opstellen an opschreiwen. Och de Stand mam Waasser an d'Verdeelen vun de Medaillen sollten aus dem Parc fermé erausgehale ginn. Eventuell kéint een d'Arrivée filmen an esou Ongereimtheeten verhënnere. De Roland huet verschidden Recherchen gemaach a kann elo een Klassement virweisen.
4. D'Léa ka vu ganz flotten **Butzenmëtteger** (11./13./18.11.) zielen: ronn 650 Kanner hunn a 6 Halen spilleresch Atelier'en gemaach an haten vill Spaass dobäi. E grouse Merci un all eis Organisateuren. Fir d'Gréisst vun den Halen waren scho bal ze vill Kanner do an d'Léa schléit vir fir déi nächst Editioun op 90 Minuten amplaz 60 Minuten ze strecken fir dat eis Butzen méi Zäit bei den Atelier'en hunn an sech méi Zäit kënnen loossen beim Wiesselen. Mäer halen fir d' Zukunft eng Date d'inscription am Juni fest, déi och vläit dozou bäidréit méi Organisateuren ze fannen a méi AS kënnen zur Participatioun ze motivéieren.
5. D'Maryse huet eist **Volleyballfest a Promo** (20.11.) organiséiert. 12 Ekippen aus 8 AS hunn de Gewënner vum Fest ermëttelt an 90 Kanner waren zesummen an deenen 2 Halen am Asaz. All Bedeelegt hunn sech iwwer dee gudden Oflaf belueft.

6. De Jhang stellt seng traditionell **Fussballfester** fir Scolaires, Débutants a Meedercher vir (11.12./16.12./13.1.) a mär kucken ween vun CTS an CC disponibel ass fir ze hëllefen. D' FLF stëft nees Coupén a Medaillen.
7. Vu dat d'Laurence aus perséinlechen Grënn net kann, erklären sech d'Michèle, de Jean-Paul an de Roland bereet d' **Freed mat Liichtathletik** nach nom üblechen Muster, also mat Klassement ze organiséieren. D'Atelier'en, déi an de leschten Joeren duerch de Marc Agosta an de Jeff Elcheroth ausgeschafft a gutt dokumentéiert sinn, gi bäibehalen. D'Inscriptiounen ginn un de Roland.

Déi **nächst Versammlung vun der CTS** gëtt festgeluecht op de **Mëttwoch 14. Januar 2014** um 18.30 Auer an der Maison des Sports zu Stroossen.

Roland Schaack



Rapport de la réunion du CC de la LASEP du mercredi, 10 décembre 2014 à Strassen

Présences: GIERENZ Steve, HEINEN Simone, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Marcel, SCHAACK Roland, SENNINGER René, WESQUET Stéphanie.

Excusé: DELLES Lex, JUNG Alain, RESSLINGER Carole, STOOS Carole.

Communications du président

- Simone HEINEN souhaite ores et déjà de bonnes vacances et de joyeuses fêtes à tous les membres du Comité Central, afin de pouvoir relancer le Nouvel An avec plein de joie et d'énergie. En effet faut-il rassembler toutes les forces pour préserver l'identité et l'existence de la LASEP avec sa relation très étroite à l'école fondamentale.
- Lors de la dernière réunion de la CTS du 2 décembre 2014, elle a expliqué le nouveau concept de la LASEP qui devra être soumis à une évaluation après deux années. D'ailleurs un groupe de travail est créé qui aura comme mission d'élaborer les lignes concrètes pour réaliser ce concept d'innovation et de qualité.
- Elle évoque la lettre de justification des décharges demandée par Monsieur le Ministre Claude MEISCH.

14

Informations du secrétariat général

- Tom JANDER présente la lettre de justification rédigée par Monsieur Charlot KUHN en collaboration avec le secrétariat général. Les membres du Comité Central donnent leur feu vert en signant tous cette lettre désormais prête à être envoyée au Ministère. Tom JANDER tient à remercier Monsieur Charlot KUHN, ancien secrétaire général de la LASEP, de son engagement dans l'intérêt de la LASEP en général et du bureau directeur en particulier.
- Nicole KUHN – DI CENTA annonce le redémarrage des deux AS Bettembourg et Weiler-la-Tour.

Rapport de la réunion de la CTS du 2 décembre 2014

- Lors de la dernière réunion de la CTS, le nouveau concept du Comité Central a été présenté par la présidente de la LASEP. La première réunion du groupe de travail est fixée au 17 décembre 2014 à 19 heures à la Maison des Sports à Strassen.
- Les problèmes survenus à l'arrivée du Cross national ont été analysés. Le parc fermé près de l'arrivée a fait défaut de sorte que la saisie des numéros de dossards a été perturbée au niveau de l'arrivée. La reconstruction approximative des résultats par Roland SCHAACK ne sera pas publiée sur décision du Comité Cen -

tral. Tous les jeunes athlètes classés au podium et donc titulaires d'une médaille pourront contacter le secrétariat général pour la communication de leur résultat.

- Suite au manque de halls sportifs lors du Butzendag en novembre 2014, il est décidé de commencer l'organisation de la prochaine édition déjà en juin ce qui permettra aux AS de réserver les halls sportifs en temps utile.
- Quant à l'organisation de la fête de Volleyball et suite aux explications de Roland SCHAACK à propos des problèmes de communication avec la FLVB, Nicole Kuhn – Di Centa répète qu'au futur les collaborations avec les fédérations se feront lors de réunions de concertation en présence du secrétariat général, du président de la CTS et du directeur sportif concerné à la Maison des Sports comme il a déjà été décidé lors de la dernière réunion du Comité Central du 17 novembre 2014.
- L'ensemble des fêtes de football est préparé et sera exécuté comme les années passées.
- Les manifestations de Freed mat Lichtathletiek seront prises en charge par un groupe de trois responsables : Madame Michèle GRETHEN-LANTER et Messieurs Roland SCHAACK et Jean-Paul SINNER.
- La prochaine réunion de la CTS est fixée au 14 janvier 2015.

Rapport de la réunion de la CF du 11 novembre 2014

- Nicole KUHN-DI CENTA présente le budget du transport-bus qui sera dépassé de plus de 10000 euros. Elle souligne que les ressources mises à disposition de la LASEP sont à gérer d'une façon efficace, mais qu'elles ne sont pas la seule cause à l'origine de l'instauration du nouveau concept LASEP. Elle s'attend que la nouvelle ligne du Comité Central va faire naître des dépenses croissantes, comme la LASEP essaie de viser plus d'enfants. Or cette augmentation pourra être défendue par un meilleur rendement réalisé par les mesures prises sur base du nouveau concept.
- Un modèle d'organigramme fixe sera mis à disposition des directeurs sportifs afin de garantir une répartition des tâches plus précise. Pour des raisons d'égalité des chances, il est décidé que chaque organigramme des fêtes sportives futures devra prévoir le même nombre de membres du Comité Central et de directeurs sportifs de la CTS. Chaque organigramme devra être établi au plus tard quatre semaines avant la manifestation en question.
- Le contrôle des décomptes du premier trimestre 2014-2015 se fera le 15 janvier 2015.

Steve KIMMEL évoque la facture très élevée du dépositaire Ruppert (435 euros) Il est constaté que la même quantité d'eau peut être procurée dans un super -

marché au prix d'environ 100 euros. Roland SCHAACK évitera au futur de charger un dépositaire de la livraison de l'eau aux manifestations de la LASEP.

Remarque à propos du deuxième point :

Simone HEINEN souligne la nécessité d'une participation active des dirigeants au déroulement des manifestations sportives comme prévue aux directives de l'Esprit LASEP.

Nomination du groupe de travail « nouveau concept sportif LASEP »

Tom JANDER présente les objectifs du nouveau concept de la LASEP suivant lesquelles le groupe de travail peut entamer ses réflexions. Il s'agit d'un document qui ne pourra plus se discuter au sein de ce groupe et qui nécessite donc l'accord du Comité Central au préalable. Le Comité Central donne son accord avec la grande majorité. Monsieur René SENNINGER et Monsieur Roland SCHAACK n'approuvent pas la nouvelle pondération du calendrier sportif qui prévoit que le volet compétitif ne devra pas excéder 1/3 des activités annuelles.

Le groupe se compose des membres de la LASEP suivants : GIERENZ Steve, HEINEN Simone, JANDER Tom, JUNG Alain, KINTZELE - MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Marcel, RESSLINGER Carole, SCHAACK Roland, SERRIG Jean, SINNER Jean-Paul, STEIN – REDLINGER Léa, WESQUET Stéphanie. L'ENEPS sera représentée par Messieurs DAHM Camille, WOLTER Michel et GRANDJEAN Yves.

16

Nomination des directeurs sportifs de la CTS

Suite à la décision du Comité Central lors de sa réunion du 17 novembre 2014 qui prévoit que tous ceux prêts à suivre la directive favorisant l'innovation auront la possibilité de demander le prolongement de leur mandat auprès du Comité Central qui en délibérera lors de sa prochaine réunion, Tom JANDER constate que Monsieur Guy TREIS renonce par écrit à prolonger son mandat de directeur sportif de natation sous les nouvelles conditions et que Monsieur Benoît KRIER n'a pas répondu à l'appel aux candidatures. Le Comité Central accepte la décision des deux directeurs sportifs et donne aux autres la possibilité de signer le document des objectifs du nouveau concept de la LASEP, cité au point précédent de l'ordre du jour, lors de la prochaine réunion de la CTS afin de marquer leur accord. En attendant le groupe de travail aura l'occasion de concrétiser les objectifs et de faciliter à certains directeurs sportifs sceptiques la prise de position.

Dans ce contexte Roland SCHAACK se soucie que d'autres directeurs pourraient renoncer à la prolongation de leur mandat. Simone HEINEN est d'avis que c'est la mission du président de la CTS de motiver les directeurs sportifs à prendre en charge ce défi important de la LASEP et qu'il faudra trouver des remplaçants le cas échéant.

Le Volleyball ne sera plus une discipline de la LASEP nécessitant un directeur sportif et il sera proposé à Maryse MARTELING de prendre le poste de DS gymnastique.

Kongress « Bewegte Kindheit » à Osnabruck (19-21 mars 2015)

Tous ceux intéressés à participer à ce congrès devront se manifester auprès du secrétariat général avant le 17 décembre 2014 au plus tard. Tom JANDER est chargé d'avertir les membres du Comité Central et de la CTS par écrit. Les participants devront rédiger un rapport à propos des expériences faites lors de cet événement.

Affaires de dernière minute

Il est décidé que la partie du calendrier sportif jusqu'au 12 février 2015 (Fête de basketball) sera publiée au prochain BIO avec la remarque que la suite sera définie sur base du nouveau concept de la LASEP.

La prochaine réunion du CC aura lieu le jeudi, 29 janvier 2015 à 18.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.

Tom Jander - Secrétaire général



Les partenaires de la LASEP

ALL ABOUT PRINTING

G R O U P E
CK
CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1
info@ck-online.lu
www.ck-online.lu



KONICA MINOLTA



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois




PIDAL


lalux
ASSURANCES



voyages
emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen

CCPL de la LASEP: IBAN LU77 1111 0110 0847 0000